



## MAIRIE DE SENLIS

### AVIS de création maison de service au public



### Un nouveau Service dans votre commune: *en convention avec la MSA*

->un accueil gratuit pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien

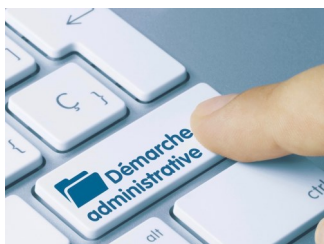
Tous les jeudis 1 semaine sur 2, **première permanence**  
**le 19 novembre après-midi de 14h à 16h30**

puis tous les quinze jours *(sauf jours fériés)*

Deux animateurs professionnels seront disponibles en salle du conseil pour répondre à vos questions, pour compléter vos dossiers sur les services en ligne notamment dans les domaines de la sécurité sociale tous régimes confondus : navigation sur les sites des services publics, simulation d'allocations ou demande de documents en ligne...En toute confidentialité !

Vous pourrez disposer d'équipements informatiques et vous y trouverez aussi un accompagnement sur l'utilisation des outils numériques.

**Pas de prise de rendez-vous** mais accueil dans la limite des possibilités imposée par la crise sanitaire, prévoir un masque...



Espérant que ce nouveau service à la population puisse apporter des solutions aux différents « tracas administratifs de votre quotidien »

***Le Maire, Frédéric BAILLY***